

N° 3 Intitulé de l'action :	Rénovation des conseils de classes de 5^e et de 4^e
--------------------------------	--

Identification Etablissement

Etablissement	Collège Georges Brassens BRIE-COMTE-ROBERT
Téléphone / mel	01 64 05 65 10 / Ce.0771993y@ac-creteil.fr
Chef d'établissement	Mme LADRIERE Céline

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> ● Désintérêt des élèves pour les conseils de classe (ils ne s'emparent pas du bilan réalisé par les enseignants). ● Perte de sens ressentie au niveau des enseignants et de la direction lors de la tenue des conseils de classe "traditionnels". ● Constat que les élèves de 3^e (reçus individuellement par le conseil de classe du 1^{er} et 2^e trimestres) : <ul style="list-style-type: none"> - ne sont pas en mesure de faire l'analyse de leurs points forts et des éléments à améliorer ; - restent très passifs ; - ne dégagent pas leurs possibilités d'actions (en dehors de très vagues et stériles : « faut que je travaille » ; « faut que je me motive » etc.).
Objectifs	Remettre l'enfant au cœur d'une scolarité qui prend du sens pour lui-même.
Descriptif de l'action	<p>Travail sur l'accrochage scolaire qui rend à l'élève ses responsabilités et ses apprentissages en lui confiant la réalisation de la synthèse ("appréciation générale") de ses bilans semestriels et la fixation de ses propres objectifs pour le semestre suivant au cours d'un entretien avec l'un de ses professeurs.</p> <p><u>Deux types de conseils :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des Conseils de l'élève remplaçant les conseils de classe (deux fois par an en janvier et en avril) <ul style="list-style-type: none"> - plusieurs séances de travail avec le professeur principal : l'élève apprend à faire l'analyse de son travail - ses apprentissages, ses progrès, ses difficultés, ses marges de progrès - ; - rédaction de sa synthèse par l'élève ("appréciation générale") - fixation de ses propres objectifs pour le semestre suivant. - présentation par l'élève de sa synthèse à son professeur référent au cours d'un entretien pendant lequel l'élève et le professeur se mettent d'accord sur la conduite à tenir (en classe, dispositif devoirs faits, séance CDI, etc.). ● Des Conseils de la classe, rencontre de mi-semestre avec l'ensemble des enseignants (+direction au moins pour cette 1^{ere} mise en œuvre) et des délégués parents/élèves, 2 fois dans l'année (novembre et juin). <ul style="list-style-type: none"> - centré autour d'objets pédagogiques ; - point sur les conditions de travail de la classe autour d'items définis en conseil pédagogique (ex : climat de classe, dynamique de travail etc) renseignés avant le conseil (via l'ENT sur mur collaboratif) ; - examen des cas individuels avec des problèmes d'apprentissage

	pour communication avec les responsables légaux et relevé des quelques situations plus complexes pour transmission au GPDS, à l'infirmière, à la PyEn et/ou contact avec la famille.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Novembre : conseil de la classe, en présence des délégués parents et élèves : <ul style="list-style-type: none"> - point d'étape sur les conditions de travail de la classe (voir items) ; - positionnement de l'élève sur les domaines du socle : familiarisation des familles avec les domaines ; - 1er bilan remis aux familles ; - entretien facultatif. ● Janvier : conseil de l'élève ; <ul style="list-style-type: none"> - présentation de sa synthèse par l'élève à son professeur référent qui avale sa proposition ou la retravaille avec l'élève ; - 1er bulletin de l'élève avec sa propre synthèse remis aux familles au cours d'un entretien en individuel (obligatoire). ● Avril : conseil de l'élève ; même modalité que précédemment : <ul style="list-style-type: none"> - objectifs dégagés visant des résultats en fin d'année scolaire ; - bilan provisoire (positionnement de l'élève sur les domaines du socle et objectifs de travail) remis aux familles ; - entretien facultatif. ● Juin : conseil de la classe ; <ul style="list-style-type: none"> - point sur les conditions de travail ; - confirmation des synthèses proposées par les élèves ; - 2e bulletin de l'élève avec sa propre synthèse ; - validation de l'année et des acquis.
Caractère expérimental	Refondation des conseils de classe : entretien de l'élève par un professeur référent, l'élève acteur rédige sa synthèse (difficultés progrès) et se fixe des objectifs pour la période à venir.
Mesure dérogatoire	Bilans par semestre (avec point d'étape en mi semestre)
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> ● Retour des enseignants ● Evaluation du projet prévue en année N+1
Classe(s) concernée(s)	5 ^{ème} , 4 ^{ème}

Informations

CARDIE

Personne contact	BOISGONTIER Lucile, enseignante de Mathématiques
Attente de la mission	<ul style="list-style-type: none"> ● Échanges et formation. ● Participer au groupe de réflexion pour améliorer notre pratique et pouvoir échanger afin d'augmenter notre capacité réflexive.